

GAZIFÈRE INC.
CALCUL DES FACTEURS EXOGÈNES TOTAUX
CAUSE TARIFAIRE 2013

No de ligne	Description	000\$
1	Facteurs exogènes (Z)	
2		
3	Avantages postérieurs à l'emploi	
4	Solde au 31 décembre 2012	(477,6) (1)
5	Charge 2013 selon la méthode actuarielle pour le régime de retraite	888,2 (2)
6	Impact de cette charge sur l'impôt dû à l'écart temporaire	58,3 (3)
7	Charge additionnelle 2013 basée sur la méthode actuarielle pour le	
8	régime d'assurance collective des retraités	95,8 (4)
9	Impact de cette charge sur l'impôt dû à l'écart temporaire	33,0 (5)
10		
11	Total des facteurs exogènes	<u><u>597,8</u></u>

Notes: (1) Voir GI-16, document 2.2.1, page 1 de 1, ligne 3, pour un montant de 531 800\$ moins 10,2% alloué aux activités non réglementées.

(2) Voir GI-16, document 2.3, page 6, pour un montant de 989 088\$ moins 10,2% alloué aux activités non réglementées; aucun montant à l'égard du régime de retraite n'est inclus dans la formule du mécanisme incitatif.

(3) Le traitement fiscal prévoit la déductibilité de la charge relative aux avantages du personnel en fonction des sommes déboursées réellement, alors qu'au niveau comptable la charge sera établie en fonction de la méthode actuarielle.

	(000\$)
Charge d'exploitation au niveau comptable	888,2
Moins: charge d'exploitation au niveau fiscal (voir GI-16, document 2.4, page 8, pour un montant de 812 720\$ moins 10,2% alloué aux activités non réglementées)	<u>729,8</u>
Écart temporaire	158,4
Multiplié par taux d'imposition	26,90%
Majoré pour déterminer l'impact sur le coût de service	(1/1-0,269)
	<u><u>58,3</u></u>

(4) Voir GI-16, document 2.5, page 5, pour un montant de 143 000\$ moins 10,2% alloué aux activités non réglementées moins 32 600\$, correspondant au montant selon la méthode des déboursés déjà inclus dans la formule du mécanisme incitatif.

(5) Le traitement fiscal prévoit la déductibilité de la charge relative aux avantages du personnel en fonction des sommes déboursées réellement, alors qu'au niveau comptable la charge sera établie en fonction de la méthode actuarielle.

	(000\$)
Charge d'exploitation au niveau comptable (143 000\$ moins 10,2% alloué aux activités non réglementées)	128,4
Moins: charge d'exploitation au niveau fiscal (voir GI-16, document 2.6, page 3, pour un montant de 43 000\$ moins 10,2% alloué aux activités non réglementées)	<u>38,6</u>
Écart temporaire	89,8
Multiplié par taux d'imposition	26,90%
Majoré pour déterminer l'impact sur le coût de service	(1/1-0,269)
	<u><u>33,0</u></u>